



Vaulx-en-Velin, le 14 septembre 2017

Réf. : ST - BP L - n°045

Destinataires : Groupements Sportifs  
Comité Directeur  
Comités Départementaux  
FFVB

**COMITE DIRECTEUR**  
**Procès-verbal N°4**  
**Réunion du 21 juin 2017 à Grenoble**

**Présents** : Christian Bernette, Jeannine Druet, Elsa Durieux, Jean Michel Ficheux, Corrine Lafitte, Daniel Maisonnial, Béatatrice Perrier, Nathalie Turin, Guy Wach, Cyril Roussel, Gerald Martinon, Gorges Vialla, Jean-Pierre Vinot, Veronique Frelat, Jean-Claude Savoy.

**Invité** : Etienne Pique

## 1 - Validation des PV, CR et organisation

- Co Dir PV n°7 29 avril 2017

Les tableaux des modifications des statuts et règlement intérieur sont joints au PV

### Approuvé à l'unanimité

- BE N°4 du 20 mai 2017

### Approuvé à l'unanimité

## 2 - Retour sur les travaux et comptes-rendus

### 2 - 1 Commission Communication et promotion (6 avril 2017)

Réactivation du site internet qui, pour l'instant, garde la même adresse (<http://www.lravb.fr/>).  
Le site est régulièrement mis à jour (sauf certaines pages mais ce n'est pas alarmant), néanmoins la navigation reste difficile pour les personnes qui ne connaissent pas son fonctionnement.  
Certaines choses restent à améliorer, notamment au niveau de la réception et de la diffusion des informations aux personnes qui gèrent le site, ainsi qu'au niveau de la communication entre les commissions, surtout avec la sportive.

Le logo de la fédération va évoluer, celui de toutes les ligues également. Par conséquent le budget consacré à la communication (kakemono, affiches...) est pour l'instant en stand by.

Site internet : [www.lravb.fr](http://www.lravb.fr)

Date d'approbation : 18/09/2017

Date de diffusion : 14/09/2017

Auteur : Béatrice Perrier

## 2 - 2 Réunion des présidents de comités départementaux (06 mai 2017)

Modification du libellé dans le paragraphe concernant la sensibilisation à l'arbitrage, **ce n'est pas de la formation mais de l'information**. Ce n'est qu'après cette sensibilisation que la CRA intervient pour donner aux jeunes les billes pour se former.

Christian Bernette est désormais intégré dans les destinataires du CD03. Il doit dorénavant donner le nom de son représentant pour qu'il intègre le comité directeur.

## 2 - 3 Réunion commission Beach (11 mai 2017)

Erreur dans le compte rendu sur les équipes sélectionnées, une correction va être faite.

Après une longue période de lancement, les arbitres sont désormais équipés de la tenue officielle, ils bénéficient d'un repas et sont assez nombreux pour officier. La commission Beach est sur une bonne lancée après de gros soucis d'effectif sur les premières étapes.

## 2 - 4 Réunion commission sportive (10 juin 2017)

Comparaison d'engagement 1<sup>ère</sup> division Auvergne et 1<sup>ère</sup> division Rhône-Alpes, le différentiel est de 1 200 euros.

Il est important que les problèmes soient réglés en fonction de la sportive, ensuite la ligue s'alignera en fonction de l'aspect financier.

Proposition de championnat pour la saison 2017/2018 retenue par le comité directeur :

Première phase de championnat :

Géographique, une poule de 12 équipes de Rhône-Alpes et une autre de 6 équipes d'Auvergne.

Deuxième phase :

Les 4 meilleures équipes de Rhône-Alpes affrontent les 2 meilleures équipes d'Auvergne pour déterminer l'éligibilité à l'accession en Nationale 3.

## 2 - 5 Réunion ETR (13 juin 2017)

Christelle Vignes, Jean Michel Ficheux, Pierre Vouillot étaient invités à cette réunion.

### Différents sujets traités :

#### ✓ Communication :

Quels moyens mettre en œuvre pour une meilleure communication entre élus et techniciens, techniciens entre eux et surtout avoir accès aux informations.

#### ✓ Catégories d'âge :

Alignement des catégories d'âge filles avec les catégories Européennes.

Cohérence dans la formation ! Une année de formation supplémentaire pour les filles hors de France.

#### ✓ Formation du joueur :

Des M9 aux M20, ajustement des compétitions aux objectifs de formation.

Entrée effective du Beach dans la formation des jeunes joueurs.

#### ✓ Relation avec les pôles :

Discussions :

Problème de communication entre les pôles et les clubs, malgré une volonté d'améliorer cette situation.

Pour la saison prochaine, il n'y aura pas de changement en termes d'organisation administrative au niveau des deux pôles régionaux. Néanmoins il y aura une augmentation financière de la part des familles.

## 2 - 6 Réunion commission d'arbitrage (20 juin 2017)

Suite à la réunion avec les ex-auvergnats, il a été décidé que :

La formation des arbitres Auvergnats va être calquée sur la formation Rhône-Alpine.

Au niveau 1<sup>er</sup> division régionale, le premier arbitre sera désigné par la CRA, seul le second pourra être en formation.

### Nouvelle tarification :

- 1<sup>er</sup> Division Régional : Auvergne (par match) :
- 1<sup>er</sup> arbitre, 40€
- 2<sup>ème</sup> arbitre, 20€
- Marqueur (formé) : 10€

Donc 70€ par match, 35€ par équipe.

Pénalités liées à des problèmes d'arbitrage pour les ex-clubs Auvergnats avec une augmentation sur les 3 ans pour atteindre nos tarifs en ex-Rhône-Alpes :

- Défaillance totale de l'arbitre : 150-175-175 €
- Défaillance partielle de l'arbitre (si quota non atteint) / match : 20-20-10€
- Défaillance partielle de l'arbitre (si quota atteint) / match : 10-10-5€
- Défaillance de l'arbitre attaché à l'équipe (par match) : 35-35-15€

Engagement "Auvergnat" pour l'arbitrage de 320 euros, à régler en même temps que l'engagement sportif.

Un arbitre licencié dans un club et qui donne son quota à un autre club, ne pourra être désigné nominativement sur aucun de ces deux clubs.

Les arbitres seront indemnisés à 25 centimes du KM (28 centimes si covoiturage ou transport de matériel) et la fiche de remboursement obligatoire.

CRA, problème de calendrier de la sportive. Comme les championnats nationaux arrivent tardivement, il nous est très difficile de faire les désignations pour le 24/09. Nous souhaiterions que les championnats régionaux débutent plus tard. D'autant plus que nous avons une formation à la feuille de match électronique de programmée sur RIOM, ce même week-end.

La réunion de rentrée des arbitres est prévue le 16/09 sur le Tournoi de la Tour du Pin.

Des formations de juges de lignes, de marqueurs à la feuille de match électronique (dans l'ex-Rhône-Alpes) et de formateurs sont programmées en septembre.

Formation FFSU Rhône est reconduite avec des jours de pratique supplémentaires.

Aspect financier : pénalité arbitrale : Note d'environ 7 500€ pour les clubs. Une partie de cet argent servira pour équiper les nouveaux arbitres (polo, sifflet, cartons) et pour financer la participation d'une jeune arbitre aux beach volleyades.

Supervision journalière plateau ou finale jeunes non diplomate : 50€

### 3 - Fonctionnement du CRE

Suite aux réunions d'élus, de techniciens le calendrier ci-dessous a été élaboré.

		Organisateur	Objectifs
Stage 0	Août CDE	COMITES DEPARTEMENTAUX  Encadrement technique CD  Volley-ball ou Beach-volley, au libre choix du CD	Stage de "perfectionnement" devant permettre le recensement et repérage des jeunes M15 au profil intéressant
Stage 1	Toussaint 5 jours Internat Lieu à l'étude	LIGUE ARA + CD Encadrement technique mixte Stage sous la responsabilité des responsables du CRE	Stage de rassemblement – objectif 120 jeunes par genre 10 jeunes par genre et par département, encadrement commun Ligue et CD : 1 entraîneur CD par genre + encadrants CRE
Stage 2	Noel CDE	COMITES DEPARTEMENTAUX Encadrement technique CD	Stage de perfectionnement Obligatoire pour participer au prochain CRE
Stage 3	Février 5 jours Internat Lyon	LIGUE ARA Encadrement cadre technique CRE + adjoint	Stage de sélection – 30 jeunes / genre Sélection par les responsables CRE Proposer d'ouvrir les entraînements aux entraîneurs souhaitant se perfectionner à hauteur de 2 pl / jour
Stage 4	Pâques 5 jours Internat / Lyon	LIGUE ARA Encadrement cadre technique CRE + adjoint	Stage de préparation aux Volleyades 10 sélectionnés / équipe + sparing partners
<b>Volleyades</b>	<b>Compétition</b> 3 jours Ascencion	2 équipes Auvergne Rhone Alpes / genre Encadrement cadre technique CRE + adjoint	La nomination de l'entraîneur des équipes 2 se fera en cours de saison par le Comité Directeur, sur proposition des responsables CRE et des CTR.
Stage 5	Juin / Juillet 5 jours <b>Beach-Volley</b> Contamines Montjoie ?	LIGUE ARA - 12 jeunes / genre soit 24 joueurs Encadrement cadre beach-volley + cadre CRE	Stage d'initiation / perfectionnement Part du processus de sélection pour les Beach-Volleyades Intégration du beach dans le parcours de formation du jeune volleyeur. Stage obligatoire pour les M15 1ère année CRE.
<b>Beach Volleyades</b>	<b>Compétition</b> Juillet 3 jours	1 ou paires ARA / genre Encadrement cadre beach + 1 cadre ligue	

Pour le stage de Toussaint :

Après échanges entre les responsables CRE et les techniciens départementaux, élaboration de la liste de convoqués.

Diffusion aux familles, aux clubs de cette liste, par les comités départementaux.

Facturation aux familles par les comités départementaux : part ligue + éventuellement part comité.

Facturation par la ligue aux comités départementaux du montant global.

Demande spécifique pour connaître précisément le calendrier général du CRE.

**Adopté à l'unanimité**

#### **4 - Validation des commissions**

Voir dans la liste des commissions, celles à valider.

**Approuvé à l'unanimité** (toutes)

Thierry Bouthenet (sans voie délibérative)

Développement (incomplète, le comité directeur ne peut pas la valider)

Jérôme Miallon est intégré dans la commission Beach.

#### **5 - Préparation de l'AG**

L'Auvergne organise son AG de dissolution le vendredi 30 juin, 19h à Cébazat.

Le 1 juillet, à Bron, par l'ex Rhône Alpes : bilan de la saison 2016/2017

- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 décembre 2016,
- Présentation et approbation du rapport moral,
- Présentation des rapports des commissions,
- Point financier,
- la fusion juridique : approbation des différents documents,
- Présentation du rapport du Comité Directeur sur la fusion,
- Approbation des apports et du traité de fusion-absorption,
- Adoption des modifications des statuts et du règlement intérieur,
- Pouvoirs aux fins d'exécution de la fusion,
- Pouvoirs aux fins de formalités déclaratives,

Suivront les propositions des différentes commissions pour la/les saison(s) à venir à discuter et à valider par l'ensemble des clubs, réunis sous l'entité Ligue Auvergne Rhône Alpes de Volley Ball

Personnes présentes pour la mise en place.

**Approuvé à l'unanimité**

## **6 - Questions diverses**

- AAL : proposition de grille de répartition

Grille répartition AAL - 2016

	Critère 1	Critère 2	Critère 3	Critère 4	Critère 5	Critère 6	Critère 7	Critère 8	Critère 9	Critère 10	
	Emploi consacré au développement	Citoyenneté service civique	Terrain de beach	Création de groupes sportifs	Formation	CRE M17	Compét'lib Création d'équipes	Licences compétition M9 à M17	Inter clubs beach	Projet spécifique	
	1000	800	600	800	800	800	800	1200	300	0	7100
CD 26/07				200	150			200			550
CD 42	200				150	200	400	200			1150
CD 38	200	400	600	200	150	200		200	300		2250
CD 69	200	400		400	150	250	400	200			2000
CD 73	200				100	150		200			650
CD 74	200				100			200			500

### **Approuvé à l'unanimité**

- Proposition de réunion  
Présidents de CD – Ligue

La date retenue est le 26 août, de 10h à 15/16h

Fin du comité directeur à 00H32.

La Secrétaire Générale  
Béatrice Perrier